



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique monétaire

Question écrite n° 46247

Texte de la question

M. Jean Marsaudon attire l'attention de M. le ministre délégué aux affaires européennes sur le fait que, contrairement à ce qui se passe en Allemagne où la masse monétaire progresse à un rythme soutenu, cette même masse monétaire décroît en France puisque le M 3 s'est contracté de 1 % au mois d'octobre. Dans ces conditions, il aimerait savoir comment il sera possible de continuer à suivre la même politique monétaire, en France comme en Allemagne, sans aggraver le chômage dans notre pays puisqu'il serait ainsi impossible de continuer la baisse des taux.

Texte de la réponse

La loi sur l'indépendance de la Banque de France dispose en son article 7 que « le conseil de la politique monétaire est chargé de définir la politique monétaire. Il surveille l'évolution de la masse monétaire et de ses contreparties ». La question posée relève donc de l'institut d'émission. Le Gouvernement est soucieux de ne pas empiéter sur les prérogatives que le législateur a données à la Banque de France dont l'objectif ultime demeure la stabilité des prix. Il convient cependant de constater que les informations fournies par l'agrégat M 3 en France ont été perturbées par des réallocations d'épargne, des placements liquides vers des placements hors du champ de M 3, comme les plans d'épargne logement. Ces réallocations - en partie liées au niveau élevé de la rémunération de l'épargne logement que le Gouvernement vient de corriger - donnent une impression exagérément négative de la progression de la masse monétaire. D'ailleurs, les agrégats plus étroits, M 2 et M 1, qui sont moins concernés par ces mouvements, progressent à un rythme annuel beaucoup plus satisfaisant, respectivement de + 3,7 % et de + 6,0 %. La Banque de France a pris toute la mesure de ces effets particuliers en indiquant dans son communiqué relatif aux perspectives 1997 qu'elle ne considérerait plus uniquement la croissance de M 3 comme objectif intermédiaire mais désormais « la croissance de la masse monétaire appréciée par l'évolution des agrégats monétaires étroits et larges ». Dans ces conditions, la dissymétrie des évolutions de masse monétaire en France et en Allemagne s'estompe et ne paraît pas justifier des différences sensibles de politique monétaire des deux côtés du Rhin.

Données clés

Auteur : [M. Marsaudon Jean](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46247

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 décembre 1996, page 6527

Réponse publiée le : 7 avril 1997, page 1785